

# LETTRE DE S. G. M<sup>GR</sup> P.-E. ROY

A L'AUTEUR

---

A Mgr L.-A. Pâquet, D. D., P. A.  
Doyen de la Faculté de théologie  
à l'Université Laval de Québec.

Monseigneur,

Je viens de lire votre livre sur le *Droit public de l'Eglise*, et je m'empresse de vous dire ma satisfaction et ma reconnaissance. Le sujet est d'un à-propos évident, et nul plus que vous n'était capable de le traiter avec compétence et autorité. Vous vous êtes acquis une réputation de théologien et d'écrivain, qui a porté votre nom bien au delà de nos frontières, et qui honore à la fois votre Alma Mater et l'Eglise canadienne. Bien des générations sacerdotales se sont assises au pied de votre chaire depuis vingt-cinq ans, et elles se plaisent à louer la richesse et la sûreté de votre doctrine et l'éclat de votre enseignement.

Vos lèvres se sont fatiguées à verser ainsi la vérité et la lumière, et le jour est venu, où, sur l'ordre des médecins, il vous a fallu quitter momentanément la chaire du professeur, pour prendre un repos relatif. Mais, avec cette belle passion du travail intellectuel, qui vous tourmente, vous avez demandé à votre plume de continuer les leçons interrompues sur vos lèvres ; et le présent travail est le fruit de vos laborieux loisirs.